

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Titulaires Présents	24
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	8
Nombre de votants	34
Date de la convocation	27/08/2024
Certifié exécutoire le	06/09/2024
Date d'affichage	20/09/2024
Envoyé en préfecture le	20/09/2024

Le deux septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEZEAUD Annie, ENSERGUEIX Jean-François.

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à TERRACOL Danielle), BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François (donne procuration à CHAMPSEIX Serge), CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à ROME Robert), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel (représenté), JANICOT Véronique (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LAURENT André, LELIEVRE Carla (donne procuration à COISSAC Vincent), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SAVIGNAC Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

100-2024 – Motion pour le projet de champ panneaux photovoltaïques de Viam.

Le Maire de VIAM et son adjointe informent le conseil communautaire d'un projet de création d'un parc photovoltaïque sur des terrains agricoles.

L'annonce de la vente des terrains de Christian Legros par la SAFER a provoqué la tenue d'une manifestation d'une cinquantaine de personnes à la Buffatière haute le jeudi 11 juillet, avec la présence du MODEF et de la Confédération Paysanne. Il devait y avoir le même jour une réunion à la mairie de VIAM avec le Maire, Christian Legros et la SAS, avec une éventuelle venue à la Buffatière pour estimer les terrains. La réunion n'a finalement pas eu lieu et devait être reportée au mois d'août. A la suite de cette manifestation le Conseil municipal s'est réuni à Viam le 26 juillet et a voté à l'unanimité son opposition à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles, privilégiant l'installation sur les toitures ou des friches (zones désaffectées, etc.)

Le président rappelle au conseil qu'il ne s'agit pas du premier dossier de notre territoire car un projet de ce type sur des terrains agricoles concernant les communes de Treignac et Chamberet a fait l'objet d'un débat et reçu un avis défavorable de la part du conseil.

Après un large débat avec de nombreuses prises de paroles, le conseil communautaire s'est prononcé de façon unanime contre ce type de projet, la priorité étant de privilégier les toitures de bâtiments qu'ils soient agricoles ou industriels en s'appuyant notamment sur le classement effectué par les communes récemment sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables (ZAENR).

Les terres agricoles devant impérativement être conservées en l'état pour permettre la reprise des exploitations agricoles de notre territoire.

Fait à Treignac le 05/09/2024
Le Président, Philippe JENTY

